

Qu'est devenue Le Grand Cercle ?

On se souvient de la librairie "Le Grand Cercle", à Eragny.

A l'époque (2009), elle avait suscité une polémique. Ouvrant illégalement le dimanche, elle avait été attaquée par FO, et scandaleusement soutenue par deux ministres de la République, pourtant censés être représentants de la Loi (ce n'est pas Thomas Thévenoud qui dira le contraire).

A l'époque toujours, le Dr Mallié expliquait à la France entière que le travail dominical allait créer "des dizaines de milliers d'emplois".

Bénéficiant de cette loi déplorable, la librairie Le Grand Cercle a échappé à la plupart des sanctions auxquelles elle s'était exposée. Et actuellement, elle bénéficie de plein droit de la possibilité d'ouvrir le dimanche.

Qu'est devenue la librairie du Grand Cercle ?

Entre 2009 et 2014, force est de reconnaître qu'elle aussi, a fait mentir le Dr Mallié (il est dentiste, de profession) : elle est passée de 135 salariés à 106 alors qu'elle fournit toujours le même service et occupe le même emplacement : 29 emplois ont été purement et simplement supprimés.

Au Grand cercle, la dérégulation du travail dominical s'est simplement traduite par une modification de la répartition de la masse salariale, qui n'a absolument pas évolué du fait de l'ouverture (voir <http://www.societe.com/bilan/le-grand-cercle-95-494029226201401311.html>). Non seulement aucun emploi n'a été créé, mais presque 30% des postes ont été supprimés.

Alors, pensez-vous toujours que les dispositions dominicales de la loi Macron sont de nature à "libérer la croissance", selon l'expression de M. Attali ?